



Comment s'opposer à un divorce

Par **marymary**, le **08/02/2009** à **19:56**

Mon père souhaite divorcer de ma mère et celle si ne le veut pas. Quelles possibilités juridiques à t-elle pour s'y opposer ou faire durer la procédure ? Celà lui coutera t'elle cher ?

Par **domi**, le **08/02/2009** à **20:16**

[fluo]Bonsoir[/fluo] ,!!

votre mère peut s'opposer au divorce , mais sachez que si votre père obtient du juge le droit de quitter le domicile conjugal , le divorce pour altération du lien conjugal pourra lui être accordé au bout de 2 ans !Concernant les tarifs , il est bien évident que plus la procédure sera longue en cas de conflit , , plus celà coutera ..Domi